

MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS
DE LA RÉGION
WALLONNE

Direction des Études
et de la Programmation
de la direction générale
des Transports

Boulevard du Nord 8
B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 31 02
Fax : 081 77 38 22
<http://mobilite.wallonie.be>

LE MET ÉQUIPE
LA WALLONIE
EN INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT
POUR PLACER
LA RÉGION
AU CŒUR
DE L'EUROPE.

Répertoire
de la mobilité
en Wallonie



Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction générale des Transports

Éditions MET 2003 © tous droits de reproduction réservés
Dépôt légal : D/2003/5980/002 • ISBN : 2-930148-68-3 • ISBN : 2-930148-69-1 (Répertoire)



 mobilité
en wallonie



REMERCIEMENTS

Merci aux dix écoles pilotes pour leur enthousiasme, leur dynamisme et leur persévérance. Tout particulièrement aux divers acteurs des commissions de mobilité.

LES DIX ÉCOLES

Attert (École communale)
Dinant (Athénée Sax)
Enghien (Athénée royal et Collège Saint-Augustin)
Eupen (Pater-Damian)
Jumet (Notre-Dame)
Liège (Saint-Sépulcre)
Martelange (École libre)
Sankt-Vith (Athénée royal)
Waremme (École communale)

COLOPHON

Ce *Guide pour réaliser un plan de déplacements scolaires* a été élaboré dans le cadre d'une étude confiée par la direction générale des Transports du MET au bureau d'études BECO Milieumanagement & Advies NV.

Expériences pilotes

Ce guide s'appuie notamment sur les résultats de dix expériences pilotes menées en milieu scolaire (huit en Communauté française et deux en Communauté germanophone), réalisées durant l'année scolaire 2001-2002. Pour ce travail spécifique avec les dix écoles pilotes, BECO fut secondé par l'asbl COREN.

Comité de pilotage

La collaboration du comité de pilotage de l'étude a été précieuse.

Il était composé de représentants :

- de l'IBSR ;
- de l'asbl CRECCIDE ;
- de sociétés de transport en commun (SRWT, FBAA) ;
- des fédérations de parents (FAPEO, UFAPEC) ;
- de la Région wallonne (cabinets ministériels, MET — direction des Études et de la Programmation de la direction générale des Transports, direction du Transport scolaire de la direction générale des Transports, direction du Trafic et de la Sécurité routière de la direction générale des Autoroutes et des Routes —, MRW — direction générale des Pouvoirs locaux) ;
- de la Communauté française et de la Communauté germanophone.

Textes

Bureau d'études BECO Milieumanagement & Advies NV

Photo de couverture

© SRWT

Maquette

Christophe Deharre

Mise en pages

Objectif Pôle Graphique à Liège

Suivi éditorial

Pascal Blocteur (direction des Études et de la Programmation de la direction générale des Transports), Michèle Marchal et Jean-Paul Tijsskens (direction de la Communication)

Production

Composition des textes : FF Meta

Papier : Média Print

Achevé d'imprimer sur les presses de : Van Ruys à Bruxelles

Dépôt légal : D/2003/5980/002 • **ISBN** : 2-930148-68-3 • **ISBN** : 2-930148-69-1 (Répertoire)

**PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS ACTIFS
SUR TOUT LE TERRITOIRE WALLON**

I

I.1 Direction des Études et de la Programmation (MET)

Cette direction du MET est l'interlocutrice des écoles pour l'encadrement de plans de déplacements scolaires. Elle comprend aussi un service spécifique qui collabore à la réalisation des fiches d'accessibilité.

Direction des Études et de la Programmation (MET)
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 31 21 — Fax : 081 77 38 22
Mél : dvanduyse@met.wallonie.be
fiche-access-mobilite@met.wallonie.be
<http://mobilite.wallonie.be>

I.2 Direction du Transport scolaire (MET)

Cette direction du MET gère et organise le transport scolaire (**par bus**) en Wallonie. Le traitement électronique des demandes d'inscription est dorénavant possible via le site internet. À côté de ce service centralisé et de ses bureaux déconcentrés, le décret prévoit que l'interlocuteur unique des chefs d'établissements scolaires soient les commissions consultatives déconcentrées (voir point L.3 ci-après).

Direction du Transport scolaire (MET)
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 32 10 — Fax : 081 77 38 55
Mél : mleblanc@met.wallonie.be
<http://\transportscolaire.wallonie.be>

I.3 Direction du Trafic et de la Sécurité routière (MET)

Cette direction du MET préside, notamment, la Commission wallonne de sécurité routière (aménagement des abords d'écoles). Elle gère une banque de données qui classe les routes et les autoroutes en fonction d'un indice d'insécurité routière (nombre d'accidents, ...). Une autre banque de données recense également les résultats de comptages routiers.

Direction du Trafic et de la Sécurité routière (MET)
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 27 27 — Fax : 081 77 36 88
Mél : mpeeters@met.wallonie.be

I.4 Cellule RAVEL (MET et MRW)

Beaucoup d'écopliers et d'enseignants connaissent, sans doute, le réseau autonome des voies lentes, en abrégé RAVEL. Ce réseau s'appuie essentiellement sur les lignes de chemin de fer désaffectées, les anciennes voies vicinales et les chemins de halage qui, ensemble, représentent plus de 2 000 kilomètres.

Le RAVEL se développe d'année en année.

Cellule RAVEL (MET)
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 28 66 — Fax : 081 77 36 55
Mél : mherfurth@met.wallonie.be
<http://\ravel.wallonie.be>

I.5 Direction des Travaux subsidiés (MRW)

En ce qui concerne la mobilité scolaire, la direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) du MRW sera votre interlocutrice pour l'aménagement des abords d'écoles sur voirie communale.

Direction des Travaux subsidiés (MRW – DGPL)
Rue Van Opré 91, B-5100 Jambes
Téléphone : 081 32 36 22 — Fax : 081 30 90 93
Mél : C.Jacobs@mrw.wallonie.be
<http://mrw.wallonie.be>

I.6 Société régionale wallonne des transports (SRWT)

La SRWT a pour objet, en Région wallonne, l'étude, la conception, la promotion et la coordination des services de transports publics de personnes. Elle « chapeaute » cinq sociétés d'exploitation, les cinq TEC répartis par zone géographique. Les TEC constitueront pour vous aussi des interlocuteurs en matière de transport par bus ou d'aménagement d'arrêt.

Société régionale wallonne des transport (SRWT)
Avenue Bovesse 96, B-5100 Jambes
Téléphone : 081 32 27 11 — Fax : 081 32 27 10
Mél : marc.masy@tec-wl.be
<http://www.tec-wl.be>

I.7 Société nationale des chemins de fer belges (SNCB)

Le territoire ferroviaire wallon est subdivisé en deux districts, l'un basé à Liège, l'autre, à Charleroi. En voici les coordonnées.

SNCB – District Sud-Est
Place des Guillemins 2/002, B-4000 Liège
Téléphone : 04 229 20 04 — Fax : 04 229 22 70
Mél : florent.loumaye@b-rail.be — <http://www.b-rail.be>

SNCB – District Sud-Ouest
Quai de la gare du Sud 1, B-6000 Charleroi
Téléphone : 071 60 25 00 — Fax : 071 60 23 91
Mél : jeanmarie.delannoy@b-rail.be — <http://www.b-rail.be>

I.8 Institut belge pour la sécurité routière (IBSR)

L'IBSR a pour objectif général l'amélioration de la sécurité routière et de la qualité de vie, grâce à l'information et à l'éducation d'une part, aux études et à la recherche d'autre part. Outre ses missions de conseil et d'accompagnement, l'IBSR dispose d'un matériel didactique très utile pour les écoles entre autres (un catalogue est disponible sur le site internet). On retiendra aussi la formation à la sécurité routière *Clefs pour la route*, destinée aux enseignants du secondaire. Cette formation est issue de la collaboration de l'IBSR avec l'asbl Clefs pour la jeunesse.

IBSR
Chaussée de Haecht 1405, B-1130 Bruxelles
Téléphone : 02 244 15 11 — Fax : 02 216 43 42
Mél : info@ibsr.be
<http://www.ibsr.be>

I.9 Secrétariat permanent à la politique de prévention (SPP)

Le SPP est un service du ministère de l'Intérieur chargé d'élaborer et de coordonner la politique de prévention de la criminalité. Il lutte, notamment, contre le vol de vélos par le biais du *drive-in* de gravure de vélos ou de la mise à disposition d'une infrastructure mobile de stationnement pour vélos.

SPP
Rue de la Loi 26 (bte 19), B-1040 Bruxelles
Téléphone : 02 500 49 47 — Fax : 02 500 49 87
Mél : info@vspp.fgov.be
<http://vspp.fgov.be>

ASSOCIATIONS PARTENAIRES ACTIVES SUR TOUT LE TERRITOIRE WALLON DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ SCOLAIRE

A

A.1 Association des parents pour la protection des enfants sur la route (APPER)

L'APPER a pour but de protéger les enfants contre l'insécurité routière, notamment via l'éducation. L'APPER est organisée en antennes régionales, constituées essentiellement de bénévoles.

APPER
Rue J. Vercheval 40, B-4040 Herstal
Téléphone : 04 264 25 37 — Fax : 04 264 25 37

A.2 Coordination environnement (COREN)

L'asbl COREN rassemble des professionnels désireux de contribuer à la gestion responsable de notre environnement. COREN vise également à sensibiliser la communauté scolaire à la problématique des déplacements domicile-école.

COREN
Rue Van Elewijk 35, B-1050 Bruxelles
Téléphone : 02 640 53 23 — Fax : 02 640 53 23
Mél : coren@skynet.be
<http://ful.ac.be/hotes/coren/>

A.3 Centre régional et communautaire de citoyenneté et de démocratie (CRECCIDE)

Le CRECCIDE, dans la lignée de son action en matière de citoyenneté et de démocratie, participe aussi à des projets de mobilité en milieu scolaire (piste d'apprentissage, ...), en collaboration avec la police fédérale.

CRECCIDE
Lac de Bambois
Rue de Stierlinsart 45, B-5070 Fosses-la-Ville
Téléphone : 071 71 47 61 — Fax : 071 71 47 62
Mél : infos@creccide.org
<http://www.creccide.org>

A.4 Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (FAPEO)

La FAPEO constitue à la fois une source d'information et un mouvement d'éducation permanente (formations, ...). Elle est reconnue comme l'interlocuteur officiel des parents de l'enseignement public.

FAPEO
Rue de l'Autonomie 22, B-1070 Bruxelles
Téléphone : 02 527 25 75 — Fax : 02 527 25 70
Mél : fapeo@skynet.be
<http://www.fapeo.be>

A.5 Fédération belge des exploitants d'autobus et d'autocars (FBAA)

La FBAA est la seule organisation professionnelle du pays dans le secteur du transport rémunéré de personnes par la route. Le transport scolaire constitue un des axes importants de cette société.

FBAA
Avenue de la Métrologie 8, B-1130 Bruxelles
Téléphone : 02 245 35 70 — Fax : 02 245 20 50
Mél : louis.elay@fbaa.be
<http://www.fbaa.be>

A.6 Fédération des motocyclistes (FEDEMOT)

L'asbl FEDEMOT veut promouvoir l'usage et la sécurité des deux-roues motorisés. Via un centre de formation pour les usagers des deux-roues motorisés, des motards chevronnés apprennent aux jeunes et aux moins jeunes à conduire et à se conduire.

FEDEMOT
Visé voie 600, B-4041 Vottem
Téléphone : 04 227 26 82 — Fax : 04 227 26 82
Mél : fedemot@hotmail.com
<http://www.fedemot.be.tf>

A.7 Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (GRACQ)

Le but du GRACQ est de promouvoir l'usage du vélo comme véritable moyen de déplacement au quotidien, en Belgique francophone. Il organise, notamment, l'École wallonne des moniteurs de vélo-école (EWMV), qui a entamé, en 2001, la formation de moniteurs et d'accompagnateurs de balades à vélo (théorie, technique, tests de maîtrise, mise en pratique dans le trafic, ...). L'EWMV veut, entre autres, susciter une dynamique favorable au vélo, notamment par le biais des écoles.

GRACQ
Maison des cyclistes
Rue de Londres 15, B-1050 Bruxelles
Téléphone : 02 502 61 30
Mél : gracq@skynet.be et info@ewmv.org
<http://users.skynet.be/gracq/>

A.8 Inter-Environnement Wallonie (IEW)

IEW est une fédération d'associations actives dans les domaines les plus divers. Une cellule MOTEUR (pour mobilité, transport, énergie et utilisation rationnelle) a été constituée et, traditionnellement, coordonne notamment la *Semaine de la mobilité en Wallonie*. Cette *Semaine* s'articule, chaque année, autour du 22 septembre, *Journée européenne sans voiture*.

IEW
Boulevard du Nord 6, B-5000 Namur
Téléphone : 081 25 52 80 — Fax : 081 22 63 09
Mél : iew@iewonline.be
<http://www.iewonline.be>
<http://www.semainemobilite.org>

A.9 Ligue des familles (LdF)

Cette association, qui regroupe 100 000 familles, offre, à présent, des services en matière de déplacements, tels que le Comité de déplacements des familles (CdF) et la Vélo-École des familles (VEF). La VEF est un service d'aide aux sections locales pour l'organisation de trajets utilitaires ou de loisirs à vélo.

Pour être plus proche de vous, la Ligue met à votre disposition des secrétariats régionaux qui, eux-mêmes, vous orienteront vers la section locale la plus proche, susceptible de vous aider.

Ligue des famille (Mobilité)
Rue du Trône 127, B-1050 Bruxelles
Téléphone : 02 507 72 57 — Fax : 02 507 72 00
Mél : mobilite@liguedesfamilles.be
<http://www.liguedesfamilles.be>

A.10 PEDIBUS

Rendre les trottoirs aux piétons : tout un programme. Le service PEDIBUS

propose une série d'outils d'information, de formation et d'animation, visant à mettre en œuvre des synergies nécessaires et suffisantes pour garantir la qualité des déplacements pédestres dans nos villes et villages. Ce service est donc l'interlocuteur idéal pour toute école intéressée par la thématique de la mobilité piétonne.

PEDIBUS
Rue du Grand Champ 4, B-5380 Z.I. Noville-lez-Bois
Téléphone : 081 83 02 35 — Fax : 081 83 02 36
Mél : contact@plain-pied.org
<http://www.gamah.be/pedibus.htm>

A.11 PRO VÉLO

PRO VÉLO se définit comme un service qui aide autorités, écoles et entreprises à promouvoir une nouvelle place pour le vélo.

Pour l'organisation du ramassage scolaire à vélo, cette asbl constitue l'interlocuteur idéal des écoles. Elle a d'ailleurs édité un guide spécifique sur ce concept nouveau.

Via l'opération *Rascovels* de la *Semaine de la mobilité*, PRO VÉLO offre la possibilité de tester le ramassage scolaire à vélo l'espace d'une semaine. PRO VÉLO organisera aussi, dès 2003, un brevet cycliste pour les élèves de cinquième primaire.

PRO VÉLO
Rue de Londres 15, B-1050 Bruxelles
Téléphone : 02 502 73 55 — Fax : 02 502 86 41
Mél : info@provelo.org
<http://www.provelo.org>

A.12 Responsable Young Drivers (RYD)

Récemment fusionnée avec l'asbl SECURA FORUM, l'association Responsable Young Drivers vise à réduire le nombre de jeunes tués ou blessés graves sur la route. Comment ? En induisant un comportement responsable des jeunes au volant.

RYD
Boulevard de l'Abattoir 30, B-1000 Bruxelles
Téléphone : 02 513 39 94 — Fax : 02 502 43 50
Mél : info@ryd.worldonline.com
<http://www.ryd.worldonline.be>

A.13 TAXISTOP

L'asbl TAXISTOP vient de développer une centrale de covoiturage wallonne. Elle permet à des particuliers ou à des entreprises de s'affilier à une banque de données, qui augmente les chances d'offrir un service de covoiturage adéquat.

Via l'opération *Rouler malin* de la *Semaine de la mobilité*, TAXISTOP offre la possibilité aux écoles de tester le covoiturage, l'espace d'une semaine.

TAXISTOP

Rue de la Limite 49, B-1300 Wavre

Téléphone : 070 22 22 92

Mél : info@taxistop.be

<http://www.taxistop.be>

A.14 Union des fédérations des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC)

Pour que les parents participent, il faut qu'ils soient formés, informés sur leur école et sur l'actualité (accueil extra-scolaire, conseil de participation, mobilité, ...). Tel est le souci de l'UFAPEC.

UFAPEC

Rue Belliard 23 A (bte 1), B-1040 Bruxelles

Téléphone : 02 230 75 25 — Fax : 02 230 23 92

Mél : ufapec@swing.be

<http://www.users.swing.be/U.F.A.P.E.C./>

PARTENAIRES LOCAUX ACTIFS SUR UNE PORTION DU TERRITOIRE WALLON

I

L.1 L'administration communale

Plusieurs compétences communales peuvent avoir trait à la mobilité scolaire. En fonction des spécificités locales, les échevins de la Mobilité, des Travaux, de l'Enseignement et le bourgmestre constitueront pour vous des interlocuteurs de choix.

Collège des bourgmestre et échevins

Par ailleurs, la Région wallonne offre aux Communes la possibilité de mettre en œuvre un plan communal de mobilité (PCM), à condition qu'un conseiller en mobilité (Cem) soit désigné au sein de la Commune.

Dans la mesure où votre Commune a déjà étudié son PCM ou est en passe de le faire, le Cem, fonctionnaire communal, sera votre interlocuteur privilégié. Pour les travaux d'infrastructures (voirie, marquages, ...), le service des Travaux sera également très utile.

Fonctionnaires communaux (Cem, service Travaux, ...)

Enfin, la police fédérale est susceptible de vous accompagner dans vos démarches de sensibilisation à la mobilité durable (présence aux heures de pointe, accompagnement de rangs à vélo, ...).

Police, agents de prévention et de sécurité (Aps), ...

L.2 Les sociétés de transport en commun (bus, métro)

En 1990, les responsables wallons du secteur des transports en commun ont opté pour une organisation pyramidale en créant six sociétés : une société-mère faisant office de holding, la SRWT, et cinq sociétés se partageant le territoire de la Région wallonne, à savoir le Tec Brabant wallon, le Tec Charleroi, le Tec Hainaut, le Tec Liège-Verviers et le Tec Namur-Luxembourg.

Pour toute action de sensibilisation à l'utilisation des transports en commun, demandez la direction commerciale. La direction de l'Exploitation sera plus indiquée pour des questions de desserte, de fréquences et d'horaires.

Selon l'implantation de votre établissement scolaire, vos points de contact « TEC » seront :

Tec Brabant wallon

Place Henri-Berger 6, B-1300 Wavre

Téléphone : 010 23 53 11 — Fax : 010 23 53 10

<http://www.tecbw.com>

Tec Charleroi

Place des Tramways 9, B-6000 Charleroi

Téléphone : 071 23 41 15 — Fax : 071 23 42 09

<http://www.tec-charleroi.be>

Tec Hainaut

Place Léopold 9 A, B-7000 Mons

Téléphone : 065 38 88 11 — Fax : 065 38 88 10

Pas de site internet

Tec Liège-Verviers

Rue du Bassin 119, B-4030 Liège

Téléphone : 04 361 94 11 — Fax : 04 361 94 00

<http://www.tec-liege-verviers.be>

Tec Namur-Luxembourg

Avenue de Stassart 12, B-5000 Namur

Téléphone : 081 72 08 11 — Fax : 081 72 08 33

<http://www.namur-Luxembourg.tec-wl.be>

En ce qui concerne les régions limitrophes, il est possible que votre interlocuteur soit De Lijn (alter ego des Tec en Région flamande) ou la STIB (idem en Région bruxelloise).

De Lijn centrale diensten (services centraux)

H. Consciencestraat 1, B-2800 Mechelen

Téléphone : 015 44 07 11 — Fax : 015 44 09 98

Mél : marketing.cd@delijn.be

<http://www.delijn.be>

STIB

Avenue de la Toison d'Or 15, B-1050 Bruxelles

Téléphone : 02 515 20 00

<http://www.stib.irisnet.be>

L.3 Les commissions consultatives déconcentrées de transport scolaire

Par décret, des commissions consultatives de transport scolaire décentralisées regroupent, régulièrement, des représentants des pouvoirs organisateurs, d'organisations de parents d'élèves et de techniciens du transport public. Les écoles et les parents sont donc appelés à s'exprimer sur le droit au transport, au remboursement partiel, à une dérogation, à l'octroi d'un convoyeur, ...

Commission consultative du Brabant wallon

Rue Barbier 12, B-1300 Wavre
Téléphone : 010 88 93 13 — Fax : 010 88 98 06
Mél : pjadot@met.wallonie.be

Commission consultative de Charleroi

Place des Tramways 9, B-6000 Charleroi
Téléphone : 071 23 41 68 — Fax : 071 23 41 71
Mél : cbecquet@met.wallonie.be

Commission consultative de Liège-Verviers

Rue du Bassin 119, B-4030 Liège
Téléphone : 04 361 94 56 — Fax : 04 361 94 58
Mél : dpetitjean@met.wallonie.be

Commission consultative de Luxembourg

Avenue du Dixième-de-Ligne 78, B-6700 Arlon
Téléphone : 063 44 57 04 — Fax : 063 44 57 03
Mél : jbriol@met.wallonie.be

Commission consultative de Mons

Esplanade du Dragon 124 et 131, B-7000 Mons
Téléphone : 065 39 41 11 — Fax : 065 39 41 20
Mél : cscorier@met.wallonie.be

Commission consultative de Namur

Avenue Bovesse 41, B-5100 Jambes
Téléphone : 081 33 17 41 — Fax : 081 30 64 48
Mél : ymrenard@met.wallonie.be

I.4 Les districts routiers du MET

La direction générale des Autoroutes et des Routes du MET compte sept directions territoriales, trente-deux districts routiers et neuf districts autoroutiers qui assurent la gestion décentralisée du réseau wallon. Pour les aménagements de voirie régionale à proximité de votre établissement scolaire ou pour tout ce qui concerne le réseau Ravel (via la cellule Ravel dont question en I.4), la direction territoriale constitue votre interlocuteur. Les directions territoriales disposent de budgets spécifiques pour l'aménagement des abords d'écoles sur voirie régionale.

Direction des routes de Namur

Avenue Bovesse 37, B-5100 Jambes
Téléphone : 081 32 09 11 — Fax : 081 30 41 00
Mél : zkral@met.wallonie.be

Cette direction compte sept districts routiers (Floreffe, Spy, Bouge, Philippeville, Ciney, Sinsin et Beauraing).

Direction des routes du Luxembourg

Avenue Nothomb 52-54, B-6700 Arlon
Téléphone : 063 24 70 11 — Fax : 063 22 32 11
Mél : jcornet@met.wallonie.be

Cette direction compte huit districts routiers (Arlon, Virton, Florenville, Neufchâteau, Saint-Hubert, Bastogne, Marche et Vielsalm).

Direction des routes de Mons

Rue du Joncquois 118, B-7000 Mons
Téléphone : 065 37 92 11 — Fax : 065 35 22 84
Mél : rdebroux@met.wallonie.be

Cette direction compte quatre districts routiers (Tournai, Ath, Soignies et Mons).

Direction des routes de Charleroi

Rue de l'Écluse 22, B-6000 Charleroi
Téléphone : 071 63 12 00 — Fax : 071 63 12 33
Mél : rdebroux@met.wallonie.be

Cette direction compte trois districts routiers (Anderlues, Charleroi et Chimay).

Direction des routes du Brabant wallon

Avenue de Vezprem 3, B-1340 Ottignies
Téléphone : 010 43 06 00 — Fax : 010 43 06 22
Mél : cmonette@met.wallonie.be

Cette direction compte deux districts routiers (Ottignies et Nivelles).

Direction des routes de Liège

Avenue Blondin 12-14, B-4000 Liège
Téléphone : 04 229 75 75 — Fax : 04 229 75 82
Mél : adelmabelle@met.wallonie.be

Cette direction compte cinq districts routiers (Liège, Sprimont, Ouffet, Huy et Hannut).

Direction des routes de Verviers

Rue Xhavée 62, B-4800 Verviers
Téléphone : 087 32 31 31 — Fax : 087 35 35 06
Mél : cwarnon@met.wallonie.be

Cette direction compte trois districts routiers (Verviers, Stavelot et Sankt-Vith).

L-5 Les maisons des cyclistes

L'usage du vélo au quotidien n'est pas une utopie, même si ce n'est pas la réponse unique à nos besoins croissants de mobilité. Combiné avec les transports en commun et la marche, le vélo constitue une des alternatives à la voiture.

C'est notamment pour développer un usage plus quotidien des deux-roues que des maisons des cyclistes ont été mises sur pied dans les principales villes wallonnes.

On retiendra aussi que la maison des cyclistes de Namur joue le rôle de coordinateur de tous les ateliers vélos en Wallonie.

L'ouverture d'une maison des cyclistes à Mons est prévue en 2003.

Maison des cyclistes de Charleroi

Route du Grand Central 57, B-6000 Charleroi

Téléphone : 071 53 58 50 — Fax : 071 53 58 53

Mél : charleroi@provelo.org

Maison des cyclistes de Liège

Rue de Gueldre 3, B-4000 Liège

Téléphone : 04 222 20 46 — Fax : 04 222 99 56

Mél : maisondescyclistes.liege@belgacom.net

Maison des cyclistes de Namur

Rue Muzet 16, B-5000 Namur

Téléphone : 081 81 38 48

Mél : maisondescyclistes.namur@skynet.be